

**Cahier des
Charges**



LABÉLISATION « CLUBS »



Ligue Francophone de Triathlon

www.lf3.be

secretariat@lf3.be

SOMMAIRE

01. Introduction	1
02. Critères d'éligibilité	2
03. Présentation des 3 labels Clubs	4
Label « École de Triathlon »	5
Label « Perfectionnement »	6
Label « Optimisation »	7
07. Avantages du label Club	8
08. Processus de demande	9
09. Annexes	10

INTRODUCTION

La labélisation des clubs à travers le label Clubs s'inscrit dans le cadre de la politique d'accompagnement des clubs par la ligue. Le label Clubs représente une véritable distinction qui vise à récompenser les clubs les plus méritants en matière de structuration et de développement de la pratique des jeunes et des adultes.

Pourquoi une labélisation des clubs ?

Véritable démarche de qualité, la labélisation des clubs a pour but de traduire la politique sportive des clubs autour de la pratique des jeunes et des adultes en cohérence avec la politique de la ligue. Elle vient attester des atouts de votre club et lui permettre de gagner en crédibilité. Elle vous donne également un point d'appui pour établir de nouveaux partenariats et pour faire appel à de nouveaux licenciés.

Elle témoigne du sérieux de la prise en charge des jeunes et des adultes en garantissant des conditions de pratiques individualisées et sécurisées (compétence de l'encadrement, lieu de pratique sécurisé, pédagogie différenciée, notion d'activité régulière, adaptée, sécurisante et progressive). Les axes principaux de cette labélisation sont la présence d'un encadrement de qualité, d'une infrastructure adaptée, d'une vie associative et d'une bonne gouvernance.

La LF3 souhaite valoriser le travail de qualité effectué dans les sections jeunes des clubs et guider ces clubs dans leur développement. La démarche de labélisation se doit d'être structurante. Le label Clubs est attribué aux clubs par la LF3 et revue tous les 2 ans.

Objectifs de la labélisation

- Permettre une visibilité et lisibilité de l'offre « Clubs » respectant un cahier des charges ;
- Favoriser la bonne gouvernance et la professionnalisation des clubs, la formation des encadrants et le respect de la charte éthique (annexe 4) ;
- Promouvoir et développer un Label Clubs dans une démarche de qualité ;
- Pouvoir identifier et cartographier les clubs labélisés sur tout le territoire francophone et germanophone ;
- Permettre aux financeurs potentiels d'identifier les clubs s'investissant dans la mise en place d'une offre « Club de jeunes » ;
- Permettre de renforcer l'attractivité auprès des parents et des partenaires potentiels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AUX LABELS CLUBS

Le club demandeur doit obligatoirement remplir les 6 critères suivants pour obtenir le label.

01. Licence

Le Club doit :

- Être affilié à la LF3 ;
 - Être en ordre de paiement de la cotisation club et des licences du comité.
 - Délivrer une licence LF3 à chaque pratiquant
-

02. Effectif minimum des affiliés à la LF3

Pour l'obtention du label École de triathlon, il faut un minimum de 6 participants et être affiliés à la LF3. Pour l'obtention du label Perfectionnement, il faut un minimum de 20 participants et affiliés à la LF3.

Remarques:

- Ces valeurs s'additionnent. Seul un club de plus de 30 affiliés peut prétendre à l'obtention des 3 labels.
 - Les affiliés pris en compte sont les athlètes en catégorie kids/jeunes/juniors. Pour le label École de Triathlon seuls les kids et jeunes C seront comptabilisés. Pour les deux derniers labels les 3 catégories citées ci-dessus seront prises en compte.
-

03. Participation au challenge

Chaque club labélisé s'engage à faire participer leurs affiliés au minimum à 3 compétitions internes (compétitions organisées par votre club ouverte ou pas aux triathlètes d'autres clubs) ou externe (compétitions organisées par un autre club que le vôtre).

04. Référent administratif

Chaque club labélisé renseigne un responsable administratif responsable de la labélisation. Celui-ci assure la bonne communication entre le club et la LF3.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AUX LABELS CLUBS

05. Activité

Le club doit s'entourer des précautions nécessaires à la pratique et :

- Proposer une offre à l'année ;
- Disposer de matériel pédagogique adapté ;
- Disposer d'un défibrillateur accessible et en état de fonctionnement pendant la séance ;
- Disposer d'une trousse de premiers secours accessible et complète ;
- Disposer d'un moyen de communication (ex : téléphone accessible fonctionnel) ;
- Proposer l'offre sur le site web de la LF3 ;
- Apposer la plaque Label Clubs avec le niveau du label (Ecole de triathlon, Perfectionnement, Optimisation) sur les installations du club (ce support est fourni par la ligue) ;
- Mettre à disposition des installations et/ou locaux aménagés, aux normes de sécurité avec matériels adaptés.

06. Évaluation

Le club devra fournir à la Ligue, chaque année, une évaluation des activités mises en place, à chaque date anniversaire de la labélisation. Cette évaluation permettra à la Ligue de valoriser le label Club.

Le label Club peut être retiré en cas d'événements d'importance majeure remettant en cause le respect des critères qui sont nécessaires pour obtenir le label et/ou d'un événement remettant en cause le projet du club (ex : sanction disciplinaire frappant le club et notamment ses dirigeants pour des comportements contraire à l'éthique).

PRÉSENTATION DES 3 LABELS CLUBS

La LF3 peut attribuer trois labels Clubs correspondant à trois niveaux. Ces trois niveaux sont dits « consécutifs ». Cela signifie que chaque club devra d'abord obtenir le label Club École de triathlon avant de demander l'obtention des deux autres labels.

Schéma 1: Les 3 axes du label Clubs



Les critères d'obtention sont organisés autour de 4 axes :

1. Encadrement

Cet axe vise à déterminer les normes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

2. Offre sportive

Cet axe vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des jeunes et déterminer les contenus d'entraînement. Il comprend :

- Les infrastructures adaptées
- Les séances encadrées
- Les stages

3. Vie associative

Cet axe vise à structurer les clubs de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer un esprit d'équipe. Il comprend :

- La communication transparente
- La participation à des compétitions
- La Class3 (voir annexe 4)

4. Gouvernance

Cet axe comprend :

- La charte éthique
- La bonne gouvernance
- Les aptitudes en gestion de club sportif

LABEL « ÉCOLE DE TRIATHLON »



Encadrement

- Chaque moniteur dispose au minimum de la certification Moniteur Initiateur en triathlon (voir annexe 2). Dans le cas contraire, le club s'engage à ce que ses encadrants suivent la formation adéquate à la prochaine session organisée par la LF3.
- Le club utilise le guide du coach - Pass PROgression (voir annexe 1)
- Norme d'encadrement : un moniteur pour 16 athlètes



Offre sportive

- Infrastructures adaptées et sécurisées à la pratique du triathlon :
 - Le club a accès à une base dédiée à la pratique du VTT en toute sécurité
 - Le club a accès à une piscine
 - Les nageurs sont maximum 6 par couloir de natation.
- Nombre minimum de séances proposées par semaine :
 - 2 séances de 1h de natation
 - 1 séance de course à pied
 - 1 séance de cyclisme/ multi-enchaînements / transition
- Stages :
 - Le club organise chaque année au minimum 1 stage de promotion/découverte du triathlon sur 2 week-ends ou 1 semaine



Vie associative

Le club dispose d'une interface de communication de sa section jeunes (site web). Nous devons y retrouver :

- L'horaire et le lieu de chaque séance
- Le nom du coach attitré
- Le groupe d'athlètes concernés
- Une mise en valeur de la philosophie du label (voir annexe 5)
- Participations des affiliés à minimum 3 compétitions internes ou externes



Gouvernance

- Le club est signataire de la charte éthique LF3 (voir annexe 4)
- Le club dispose en interne d'un ROI respectant les règles de bonne gouvernance
- Le comité du club a au minimum un de ces membres formé à la gestion des clubs sportifs (formation AISF ou diplôme équivalent de gestion)
- Le site du club renseigne son organigramme

LABEL « PERFECTIONNEMENT »



Encadrement

- L'encadrement est assuré par des Moniteurs Éducateur en triathlon. Dans le cas contraire, le club s'engage à ce que ses encadrants suivent la formation adéquate à la prochaine session organisée par la LF3 (voir annexe 2)
- Un moniteur pour 14 athlètes



Offre sportive

- Infrastructures adaptées et sécurisées à la pratique du triathlon :
 - Les nageurs sont maximum 6 par couloir de natation.
- Nombre de séances proposées (minimum par semaine) :
 - 3 séances de 1h30 en natation
 - 2 séances course à pied de 1h30
 - 1 séance de cyclisme
 - 1 programme de renforcement musculaire fourni par le club
- Stages :
 - Le club organise 1 stage de développement d'une semaine (journée complète) durant l'année.



Vie associative

- Le club dispose d'une interface de communication (site web) au sujet de sa section jeunes. Nous devons retrouver :
 - L'horaire et le lieu de chaque séance
 - Le nom du coach attitré
 - Le groupe d'athlète concerné
 - Une mise en valeur de la philosophie du label (voir annexe 5)
- Participation au class3



Gouvernance

- Le club est signataire de la charte éthique LF3
- Le club dispose en interne d'un ROI respectant les règles de bonne gouvernance
- Le comité du club a au minimum un de ces membres formé à la gestion des clubs sportifs (formation AISF ou diplôme équivalent de gestion)
- Le site du club renseigne son organigramme

LABEL « OPTIMISATION »



Encadrement

- L'encadrement est assuré par des Moniteurs Entraîneur en triathlon. Dans le cas contraire, le club s'engage à ce que ses encadrants suivent la formation adéquate à la prochaine session organisée par la LF3 (voir annexe 2)
- Un moniteur pour 10 athlètes
- Un moniteur est nommé coordinateur sportif, celui-ci est certifié Moniteur Sportif Entraîneur en triathlon



Offre sportive

- Infrastructures adaptées et sécurisées à la pratique du triathlon :
 - Les nageurs sont maximum 6 par couloir de natation.
- Nombre de séances proposées (minimum par semaine) :
 - 4 séances de 1h30 de natation
 - 3 séances de course à pied de 1h30
 - 2x 2h de cyclisme.
 - 1 séance de renforcement musculaire encadrée
- Plateforme de suivi d'entraînement :
 - Utilisation d'une plateforme dédiée à la gestion sportive de l'entraînement des athlètes. Cette plateforme de type « Nolio, Trainingpeaks, Strava » est au choix du club.
- Stages :
 - À chaque vacances scolaires, le club propose un stage d'au minimum 1 semaine à ses athlètes.



Vie associative

- Le club dispose d'une interface de communication (site web) au sujet de sa section jeunes. Nous devons retrouver :
 - L'horaire et le lieu de chaque séance
 - Le nom du coach attitré
 - Le groupe d'athlète concerné
 - Une mise en valeur de la philosophie du label (voir annexe 5)
- Participation au class3



Gouvernance

- Le club dispose en interne d'un ROI respectant les règles de bonne gouvernance
- Le comité du club a au minimum un de ces membres formé à la gestion des clubs sportifs (formation AISF ou diplôme équivalent de gestion)
- Le site du club renseigne son organigramme
- Le club est signataire de la charte éthique LF3



AVANTAGES DU LABEL CLUB

01. Financier

Une aide financière sera allouée aux clubs de jeunes labélisés de la LF3 en fonction de l'enveloppe attribuée par l'ADEPS.

Cette aide sera versée aux clubs en ordre de dossier avant le 31/12 de l'année scolaire concernée.

02. Pass PROgression Triathlon

La Ligue mettra gratuitement à disposition aux clubs labélisés "École de Triathlon" les différents supports liés au Pass PROgression tel que les brevets, le cahier de progression du triathlète et bracelets.

03. Inscription aux formations

Les clubs labélisés auront un accès prioritaire aux formations de moniteurs en triathlon organisées par la Ligue.

PROCESSUS DE DEMANDE DE LABÉLISATION

01. Dossier de candidature

Le Club qui sollicite l'octroi d'un label doit introduire son dossier de candidature auprès de la LF3. Un dossier spécifique pour chaque label. Les documents ressources et le document google form est disponible sur le site de la LF3 (lien). Il fait office de tableau synoptique du club.

02. Examen des candidatures

Le directeur technique et le chargé de mission vérifient la conformité des installations et du dossier transmis à la LF3 et attribuent le label. L'obtention du label peut être soumise à une visite de conformité de la Ligue. Des visites complémentaires de suivi pourront avoir lieu durant toute la durée de l'engagement.

03. Décision de la LF3

L'avis de la direction technique et du chargé de mission est soumis pour accord à la Direction de la ligue qui valide la proposition.

04. Recours contre la décision de la LF3

Le cas échéant, un recours motivé et exhaustif peut-être introduit par écrit (mail), auprès de l'organe administration qui statuera. Les personnes éventuellement concernées ne peuvent siéger.

05. Validité et prolongation de l'octroi des Labels

Le label est attribué pour 2 années scolaires (sans tacite reconduction), sous réserve du respect et du maintien dans le temps de l'intégralité des critères de labélisation. A l'issue des 2 ans, le club remplissant les critères devra alors, s'il le souhaite, effectuer une demande de renouvellement du label.

06. Suppression du label

Chaque année, fin août, le club remet un bilan annuel d'activité à la Ligue.
En cas de non-respect du cahier des charges pendant plus de 6 mois ou en cas d'absence de demande de renouvellement à l'échéance, le club perd le label.

ANNEXES

Annexe 1. Label École de triathlon - Pass PROgression triathlon

Le Pass PROgression triathlon est un projet pédagogique visant à rendre la pratique des nouveaux triathlètes motivante et ludique. Le principe s'inspire largement de la méthode française « EFT » : école française de triathlon.

La progression du triathlète est divisée en 6 niveaux de pratique. Ces niveaux sont définis par des compétences et identifiés par des couleurs de brevets. Ces couleurs dans l'ordre sont le vert, le bleu, le rouge, le bronze, l'argent et l'or.



Exemple pour le Triathlète vert : Le triathlète pourra suivre sa progression par le biais d'un cahier qui sera fourni au coach.

TRIATHLÈTE VERT			
	NATATION	En cours	Acquis
	S'immerger en position verticale et souffler par la bouche et/ou le nez		
	Réaliser une apnée et évoluer en profondeur		
	Nager 50m sans s'arrêter dans un style correct		
	CYCLISME		
	Diriger le vélo et freiner sur un circuit fermé et sécurisé		
	COURSE À PIED		
	Se déplacer dans différentes dimensions		
	Savoir courir 10 minutes sans s'arrêter		
	TRANSITION		
	Mettre son casque et attacher la jugulaire		
	Détacher la jugulaire et enlever son casque		

Le passage de l'athlète d'un niveau à un autre sera récompensé par la remise d'un bracelet et d'un brevet à son nom. Le matériel didactique bracelets et brevets sera fourni au club par la LF3. Les compétences sont réparties en 4 domaines :

1. La natation,
2. Le cyclisme,
3. La course à pied
4. Les enchaînements

Cliquez [ici](#) pour voir le pass PROgression.

ANNEXES

Annexe 2. Niveau de formation des encadrants

Le premier niveau, le label École de triathlon est un gage de qualité vis-à-vis de l'initiation de nouveaux athlètes en triathlon. Il peut servir aussi bien à l'initiation des enfants que des adultes. Etant donné que l'objectif est d'ici apprendre les bases du triathlon à des triathlètes débutants, le niveau MSInitiateur est requis pour obtenir ce label.

Le label Perfectionnement a pour objectif de consolider les apprentissages et de perfectionner les capacités des athlètes en vue d'un résultat sur course. Le niveau MSEducateur est requis pour obtenir ce label afin d'apporter toutes les connaissances physiologiques et pratiques nécessaires au bon encadrement de ces athlètes déjà initiés.

Le label Optimisation se consacre à la traduction des potentiels talents en athlètes de haut niveau. Le niveau MSEntraîneur est celui qui est requis pour l'obtention de ce label dès que la formation sera donnée par la Ligue.

Nous savons que ces prérogatives de formation ne rencontrent pas la réalité de terrain et que notre offre actuelle de formation. Aussi, en attendant que la Ligue puisse offrir la formation adéquate aux moniteurs, nous accepterons les candidatures dans lesquelles le club s'engage à inscrire ses moniteurs dès que les formations requises seront accessibles.

ANNEXES

Annexe 3. Charte éthique

01. Préambule

Pourquoi une charte éthique ?

Une charte éthique permet de poser le cadre des bonnes conduites dans la pratique du triathlon et de tous ses sports apparentés (multisports). Cette charte a pour but de promouvoir et préserver l'esprit sportif et les valeurs communes au monde du sport en général et du triathlon en particulier. Elle est un document de référence qui permet à chacun(e) de connaître ses droits mais également ses devoirs afin d'inscrire le triathlon et toutes les disciplines apparentées dans la liste des passions saines, respectueuses et inclusives.

Pour rappel, nul n'est censé ignorer les règles et règlements. Le harcèlement, le dopage, la prise de drogues, l'intimidation, l'abus de pouvoir, les manipulations des compétitions, les agressions et la violence sont strictement interdits. Il est hors de question de commettre des infractions. Le moniteur sportif doit contribuer au respect de ces principes et assumer ses responsabilités.

Pour qui ?

Cette charte s'applique à tous les acteurs du triathlon, c'est-à-dire les bénévoles, les athlètes, les organisateurs, les présidents, les membres de clubs, les coaches, les spectateurs, les parents, les partenaires et autres. La charte éthique est la porte d'entrée vers la pratique du triathlon, que l'on soit débutant ou pratiquant confirmé. Elle doit être lue, assimilée et signée par chaque acteur avant la participation à quelque activité liée au triathlon.

Cette charte est déclinée autour de l'esprit du sport et de ses valeurs fondamentales. Son but est de guider les comportements de pratique et d'investissement dans le triathlon et de la conduite de chacun des acteurs dans sa vie personnelle ou en société.

Elle promeut des principes éthiques et déontologiques construits et rédigés dans le but de promouvoir la « bonne conduite », la civilité et le civisme au sein de notre sport. Elle se distingue des règles disciplinaires mises en place pour sanctionner des comportements déviants.

ANNEXES

Annexe 3. Charte éthique

02. L'esprit du sport

L'esprit du sport est le fil conducteur de cette charte, c'est la philosophie de fond. Il est présent dans chaque sport et discipline, il unifie ainsi le monde du sport et rapproche les sportifs entre eux dans le monde entier. Il définit le comportement et l'attitude à avoir.

La LF3 respecte la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles reprise ci-dessous avec quelques ajustements :

L'esprit du sport

La pratique sportive est un droit, une source de plaisir et de jeu.

L'esprit sportif est positif. Il prône l'humilité dans la victoire et la dignité dans la défaite. Plus que la performance, le sport contribue à l'épanouissement individuel et à l'émancipation collective.

L'esprit et le corps sont les outils premiers du sportif. Le sport est à la base d'une bonne hygiène de vie. La pratique sportive agit à la fois sur le bien-être physique et mental. Le dopage fausse la valeur d'une victoire ou d'une participation. L'utilisation de produits illicites est nocive pour la santé.

Nous rejetons et condamnons toutes les formes de discrimination liées à l'âge, au genre, à la race, à l'orientation sexuelle, aux convictions religieuses ou philosophiques, à la langue ou aux caractéristiques physiques. Le terrain est un espace d'expression ouvert à tous.

Toutes les formes de harcèlement, les gestes, les mots dénigrants et la vulgarité sont proscrites.

Un adversaire n'est pas un ennemi. Il est le premier partenaire du sportif ; son intégrité humaine et physique doit être préservée.

La pratique sportive est un partenaire de l'éducation dans l'acquisition de savoirs et

ANNEXES

Annexe 3. Charte éthique

l'apprentissage de la vie en société par la tolérance et le respect des règles du jeu.

Toutes les formes de corruption, de falsification de la compétition sont prohibées. La démarche sportive est un projet sociétal qui accompagne l'individu tout au long de sa vie.

Les acteurs du sport

Le sportif aime le sport. Par un entraînement régulier et sérieux, il prend du plaisir dans sa discipline. Le respect est la valeur première du sportif envers son entraîneur, ses coéquipiers, ses adversaires, les règles du jeu, l'arbitre et envers lui-même.

Le sportif accepte les décisions arbitrales sans contestation.

Le parent reconnaît que son enfant joue pour s'amuser. Il incite son enfant à multiplier les activités sportives pour qu'il trouve son sport. Il encourage son enfant, ses coéquipiers et ses adversaires. Il reconnaît que le rôle de l'entraîneur est d'accompagner son enfant dans sa progression sportive. Il ne critique pas en public les décisions de l'entraîneur et de l'arbitre. Il s'invite activement dans la vie de l'association sportive de son enfant.

L'athlète de haut niveau est un ambassadeur du mouvement sportif. Son comportement est irréprochable et ses performances encourageant à la pratique sportive. Le sport de haut niveau est encouragé en tant que recherche du dépassement de soi et chemin tracé vers l'excellence.

L'entraîneur sportif est le garant du comportement éthique et des gestes de fair-play de ses athlètes. Il favorise l'épanouissement de ses sportifs par des entraînements et des objectifs adaptés à l'âge et au potentiel de ses sportifs. Il planifie son travail sur le long terme et non sur la recherche de gains à court terme.

La gestion des clubs doit se faire dans un objectif pérenne en développant un projet sportif durable.

L'arbitre est un sportif à part entière. Il est dépositaire des règles du jeu. Avec le sou-

ANNEXES

Annexe 3. Charte éthique

-tien des joueurs, des dirigeants, des supporters, il s'engage à interrompre une partie lorsque des propos ou des gestes vont à l'encontre de l'éthique sportive.

Supporter, c'est faire de chaque rencontre sportive un moment de fête. L'encouragement est son seul crédo. Le comportement du supporter est exempt de tout reproche. Le supporter est un ambassadeur de son club, il ne peut ternir son image.

Les termes utilisés par les médias sont positifs, empreints de sportivité, sans animosité et évitent le recours à un langage guerrier.

Le sport est un vecteur d'intégration. Au travers du volontariat, c'est le citoyen qui contribue au dynamisme de notre société.

Les engagements du sport

La formation est le maître mot. Ses acteurs s'engagent à leur niveau à compléter leur savoir-faire de terrain par des formations appropriées afin d'améliorer significativement la pratique sportive.

Les sportifs ont le droit de pratiquer leur discipline dans des infrastructures de qualité et dans un environnement sécurisant. Les infrastructures sportives de qualité sont un incitant au sport. Leur dégradation volontaire ou par manque de prévoyance est une atteinte au mouvement sportif.

La pratique sportive régulière et de qualité associée à une bonne hygiène de vie sont des atouts indispensables à l'amélioration de la santé, à la prévention des maladies, au développement des interactions sociales en vue d'un bien-être accru.

L'organisation d'événements sportifs et la pratique sportive intègrent les notions de développement durable et du respect de l'environnement.

Le Comité éthique de la Ligue examine tout acte contrevenant à l'esprit du sport.

L'ensemble des acteurs s'engage à souscrire, respecter, défendre et promouvoir la

ANNEXES

Annexe 3. Charte éthique

Charte éthique, condition sine qua non à l'obtention des aides disponibles pour les clubs.

03. Les valeurs fondamentales

Les valeurs nous définissent et définissent notre comportement. La LF3 a défini quatre valeurs fondamentales qui régissent la pratique du triathlon et de tous ses acteurs : le respect, l'intégrité, l'inclusion et la qualité. Chacun(e) a sa propre définition et ses propres codes mais le respect est le pilier sur lequel repose les 3 autres valeurs.

Le respect

Le triathlon doit se pratiquer dans le respect des autres, comme dans le respect de soi-même.

LE RESPECT DES AUTRES :

- Je considère l'autre comme mon égal et je me comporte comme j'aimerais qu'il se comporte avec moi ;
- Je refuse tout comportement discriminant et, si j'en suis victime ou témoin, j'en réfère aux autorités compétentes, c'est-à-dire à mon club, à ma fédération, ou à la police le cas échéant ;
- Je fais tout mon possible pour favoriser l'accessibilité à tous et opte pour une attitude courtoise et respectueuse ;
- Je respecte les décisions arbitrales; en cas de désaccord, je suis les moyens de recours prévus;
- Je respecte le rôle de chaque acteur(trice) qui permet la pratique de mon sport : bénévole, organisateur, arbitre, institution, spectateur, concurrent ;
- Je respecte l'équité, la différence et le partage : je suis ouvert à tous et à toutes ;
- Je refuse l'appel du dopage et de la tricherie.

LE RESPECT DE SOI :

- Je me respecte en tout temps et en toute situation. Jamais je ne me rabaisse ou n'accepte un comportement désobligeant d'autrui à mon égard ;
- Je n'ai pas peur de me confier si je subis tout type d'agression : sexuelle, mentale, physique, raciste ;

ANNEXES

Annexe 3. Charte éthique

- Je refuse l'appel de la tricherie et embrasse l'honnêteté, l'intégrité et la loyauté ;
- Je reste maître de moi-même, même en compétition ! Je reste digne et je connais les procédures correctes en cas de différends avec un arbitre, un organisateur, un spectateur ou autre ;
- J'admets la défaite et je savoure la victoire sans rabaisser mes concurrents ;
- Je prends soin de moi et de ma santé ; je n'ai aucun comportement qui pourrait mettre en péril ma santé physique et mentale.

LE RESPECT DU MATÉRIEL ET DES INSTALLATIONS MISE À DISPOSITION :

- Je respecte le règlement mis en place par les organisations compétentes ;
- Je respecte mon matériel et celui des autres ;
- Je respecte les installations dans lesquelles j'ai la chance d'évoluer ;
- Je respecte mon club, son règlement, et ses installations ;
- Je respecte les mouvements défendus par la LF3, les clubs, les bénévoles ou autres parties prenantes ;
- Je respecte les médias et leur liberté ;
- Je respecte les cadeaux, récompenses ou goodies reçus ;
- Je respecte l'environnement en tout temps et en toute situation ;
- Je jette mes déchets dans les poubelles prévues.
- Je respecte le tri mis en place.
- S'il n'y pas de zone de collecte, je garde avec moi un maximum de déchets que je jetterai ensuite.
- Je valorise et je protège l'environnement du mieux que je peux.

L'intégrité

Le respect absolu des règles sans tricherie ni fraude est la condition de l'égalité des chances entre les pratiquants ou les compétiteurs et peut, seul, garantir que le résultat sportif se fonde uniquement sur la valeur.

Il s'agit par exemple:

- d'être honnête et loyal(e) envers son club, envers sa ligue, particulièrement pour les athlètes sélectionnés dans l'équipe nationale belge ;
- d'être capable de se remettre en question et d'admettre ses erreurs ;
- d'être de bonne foi ;

ANNEXES

Annexe 3. Charte éthique

- de respecter les normes sociales ;
- d'être une personne de confiance...

La connaissance des règles et leur application loyale, intègre et honnête doivent être sans cesse recherchées, tant dans la lettre que dans l'esprit.

L'inclusion

Le sport est partage et communion. Il est pour tous et pour toutes sans aucune distinction; il a cela d'unique : l'humanité. Peu importe la performance, le chrono, la discipline ou les enjeux, nous avons tous droit aux mêmes opportunités.

Il s'agit par exemple:

- de l'acceptation de tous sans discrimination, racisme ou sexisme ;
- de fonctionner dans le respect de la dignité humaine ;
- d'être bienveillant ;
- de promouvoir la bienveillance ;
- d'être à l'écoute des autres ;
- de l'égalité des chances ;
- de privilégier l'accessibilité à tous...

La qualité

La ligue et les clubs s'efforcent de délivrer des prestations de qualité, guidés par le sens du devoir et de la satisfaction de tous. Cette exigence permet une relation de confiance entre tous les acteurs dans le triathlon. L'envie de produire de la qualité nécessite par exemple:

- de faire preuve d'innovation et de polyvalence, afin de pouvoir être constamment en adéquation avec son époque ;
- de fournir un effort constant et engagé ;
- d'avoir envie de se dépasser en respectant ses limites ;
- d'activer tous les leviers nécessaires à une innovation permanente, saine et efficace
- d'être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée. Il s'agit pour nous d'une évidence, d'un savoir-être se révélant par des actions tangibles ;
- d'apporter la plus grande exigence à s'assurer que toutes nos décisions et nos actes répondent aux enjeux du triathlon...

ANNEXES

Annexe 4. Class3

Le class3 est un projet permettant l'identification à grande échelle de nos jeunes et potentiels talents. Celui-ci se fait via l'intermédiaire d'un document disponible [ici](#). Ce document doit être rempli deux fois par an. Une première fois en début de saison et une seconde en fin de saison. Les dates de remises vous seront à chaque fois communiquées bien à l'avance afin de vous laisser le temps de tester chacun de vos athlètes. Ce document nous permettra d'assurer un suivi de vos athlètes et de mesurer l'évolution de nos jeunes talents.

Les tests s'effectuent comme ceci :

- Les jeunes C (C1 et C2) doivent être chronométrés sur 200m en natation et 1000m en course à pied
- Les jeunes B (B1 et B2) doivent être chronométrés sur 200m en natation et 1500m en course à pied
- Les jeunes A (A1 et A2) et les juniors doivent être chronométrés sur 400m en natation et 3000m en course à pied

Il est important de noter qu'il s'agit bel et bien de prendre ces chronos dans une piscine de 25m exclusivement ! En supplément de cette note importante, nous tenions à vous rappeler qu'il ne s'agit pas ici de chronométrer l'ensemble de vos athlètes, mais uniquement vos athlètes les plus prometteurs.

Ce document est un premier pas vers une possible sélection ou attention de la LF3. Il est donc impératif d'y participer afin que nous puissions identifier quels athlètes auraient les capacités d'intégrer un programme d'aide à la performance le plus tôt possible.

ANNEXES

Annexe 5. Canvenas de mise en valeur des labels



Label École de triathlon

Le label École de triathlon est un gage de qualité pour l'initiation des triathlètes. Il certifie que le club a prouvé la qualité de son encadrement, de son offre sportive, de sa vie associative et de sa bonne gouvernance. Le label École de triathlon a été développé dans l'objectif d'assurer une qualité certaine quant à l'apprentissage des bases du triathlon. Pour répondre à cet objectif, de nombreux outils ont été développés et sont mis à disposition des clubs labélisés.



Label Perfectionnement

Le label Perfectionnement a pour objectif de consolider les apprentissages de triathlètes déjà initiés. Ce label a été développé dans une philosophie de continuité entre le label École de triathlon et le label Optimisation. Ce label Perfectionnement représente un gage de qualité pour des pratiquants de tout âge cherchant à poursuivre leur évolution et cherchant à améliorer leurs capacités physiques et mentales. Ce label est attribué selon les mêmes axes que le label École de triathlon mais avec des critères différents.



Label Optimisation

Le label Optimisation est le plus haut niveau dans ce projet de labélisation. Il vise à accompagner et soutenir les clubs avec une structure suffisamment importante pour accompagner nos potentiels talents vers les plus hauts niveaux. Ce label est développé dans l'optique de la compétition de haut vol. Notre objectif avec ce label est de poser le cadre d'une structure qui, selon nous, permettrait de former des triathlètes capables de se battre pour les Championnats de Belgique, d'Europe ou du monde. Cela dit, ce label est attribué toujours selon les mêmes axes mais à nouveau avec des critères différents.